

# HISTORIQUE

L'aéroport Montpellier Méditerranée est l'aéroport international de Montpellier, dans l'Hérault. Il était auparavant nommé Aéroport de Montpellier-Fréjorgues, du nom d'un lieu-dit de la commune de Mauguio où se situe l'aéroport.

L'aéroport se trouve à environ 7 km du centre de Montpellier. Il est le dixième de France métropolitaine avec 1,180 million de voyageurs en 2010.

HISTORIQUE	
ANNÉE	ÉVOLUTION
1938	Atterrissage du premier avion à Fréjorgues
1946	Ouverture de l'aérogare civile
1964	La CCIM obtient la gestion commerciale temporaire de l'aéroport
1974	L'autorisation d'exploitation commerciale est accordée pour 30 ans à la CCIM
1990	La fréquentation de l'aéroport atteint un million de passagers. Ouverture de la nouvelle aérogare sur 14000 m <sup>2</sup> . L'accès aux avions est possible grâce à 2 pré-passerelles et 3 passerelles
1994	L'aéroport de Fréjorgues devient l'aéroport Montpellier-Méditerranée
1998	L'aéroport passe le cap des 1,5 million de passagers
2000	9ème aéroport français et 1,75 million de passagers : soit +18% par rapport à 1996
2001	Suite aux attentats aériens sur le World Trade Center à New York, l'ouverture de la ligne TGV Méditerranée et le départ d'Air Liberté, la fréquentation accuse une baisse de trafic. L'aéroport Montpellier Méditerranée enregistre 1 545 000 passagers
2002	Ouvertures de lignes Low Cost. Certification ISO 9001
2003	L'aéroport est déclaré « aéroport d'intérêt national » par décret. Cette décision gouvernementale, prise dans le cadre de l'évolution des lois de décentralisation, permet ainsi à la plate-forme montpelliéraine d'accéder à un statut de société privée à capitaux publics. A ceci, s'ajoute le renouvellement de la concession qui permet à la CCI de Montpellier de continuer à développer l'aéroport jusqu'en 2008 en tant que gestionnaire avec la signature d'un nouveau cahier des charges.
2004	Liquidation judiciaire de la compagnie Air Littoral ( <i>fermeture de 14 lignes aériennes opérées par la compagnie</i> )
2008	Les nuisances sonores sont contestées par les riverains touchés. Par conséquent, à partir d'octobre 2008, les compagnies aériennes, les aéro-clubs, l'ESMA et la Direction générale de l'aviation civile s'engage à respecter une « trajectoire verte » et à privilégier les atterrissages et décollages par la mer

**2009**

l'aéroport Montpellier-Méditerranée, en gestion CCI de Montpellier, se transforme en Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 148 000 euros, le 23 juin 2009. La S.A Aéroport Montpellier Méditerranée est née L'actionnariat est réparti comme suit : 60% ETAT, 25% CCI de Montpellier, 7% Département de l'Hérault, 6,5% Région Languedoc-Roussillon, 1% Communauté de communes du Pays de l'Or, 0,5% Montpellier Agglomération .